

COMMUNIQUE

Déclaration du Bureau Confédéral

La sortie de récession n'est pas la sortie de crise qui nécessite une révision forte des politiques économiques et sociales au niveau national, européen et international.

Dans ce cadre, les revendications et attentes des salariés actifs, chômeurs et retraités demeurent. C'est notamment le cas en matière de salaires et d'emploi, ce que ne cesse de mettre en avant **FORCE OUVRIERE**.

Aujourd'hui, avec la volonté affichée par les pouvoirs publics de réduire drastiquement les dépenses publiques et sociales, ce sont la solidarité et l'égalité de droit qui sont menacées, la république sociale qui est fragilisée. C'est pourquoi **FORCE OUVRIERE** revendique un moratoire sur la révision générale des politiques publiques.

C'est aussi pourquoi **FORCE OUVRIERE** a réaffirmé ses revendications en matière de retraites et son refus de repousser l'âge du droit à la retraite ou d'allonger la durée de cotisation nécessaire à l'obtention d'une retraite à taux plein.

FORCE OUVRIERE considère qu'il appartiendra à chaque organisation d'affirmer ses positions le 15 février lors de la rencontre dite de l'agenda social. La perspective de manifestation début mars, en période électorale, excluant les retraites, vise à privilégier le contenant au contenu. Tenant compte de ce point de vue des expériences de 2003, 2008 et 2009, le bureau confédéral décide de ne pas participer à la réunion dite intersyndicale qui pourrait se tenir le 8 février 2010.

Comme annoncé, **FORCE OUVRIERE** entame des contacts bilatéraux avec les autres confédérations syndicales pour comparer et confronter les analyses et positions sur ce dossier essentiel et prioritaire des retraites. A l'issue de ces rencontres, la question de l'unité d'action, pour laquelle **FORCE OUVRIERE** marque sa détermination, devra être posée sur des revendications et modalités d'action claires et partagées.

FORCE OUVRIERE prendra à cet égard toutes ses responsabilités.

Pour le bureau confédéral de **FORCE OUVRIERE**, si les travailleurs attendent des syndicats qu'ils puissent unir leurs forces pour être plus efficaces, cela nécessite des échanges préalables et loyaux, seuls à même de pouvoir mettre en avant des positions claires.

Paris, le 1^{er} février 2010